

« Unions, désunions, non-unions »

18^e colloque national de démographie

par Nicolas Belliot, *université de Bordeaux – Centre de droit comparé du travail et de la Sécurité sociale*, Didier Breton, *université de Strasbourg – laboratoire Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe*, Céline Clément, *université Paris-Nanterre*, Arnaud Régnier-Loilier, *Institut national d'études démographiques*, Isabelle Robert-Bobée, *Institut national de la statistique et des études économiques*.

La Conférence universitaire de démographie et d'étude des populations (Cudep) est une association d'universitaires et de chercheurs en démographie ; elle organise régulièrement le colloque national de démographie, consacré à l'étude des populations et à leur renouvellement. Ce 18^e colloque national de démographie, qui s'est tenu à Dijon du 21 au 24 mai 2019, a été consacré à la thématique « *Unions, désunions, non-unions* ». Le sujet avait été abordé il y a près de vingt ans, à travers la seule nuptialité. En l'abordant à nouveau aujourd'hui sous un angle plus large et en phase avec les évolutions des comportements et de la société, ce colloque avait notamment pour enjeu de mettre en lumière les apports de la démographie à l'analyse des unions en ce début de XXI^e siècle, que ce soit pour analyser les nouvelles formes d'unions, leurs nouvelles temporalités ou encore leurs dynamiques. Ces journées ont rassemblé, sur appel à communications, les travaux d'une quarantaine de chercheurs regroupés en quatre grands thèmes. Un bref compte rendu est donné ici et les textes sont accessibles sur le site internet de la Cudep¹.

Les questions de « définitions, sources et méthodes » ont été abordées dans une séance organisée par Arnaud Régnier-Loilier [Institut national d'études démographiques (Ined)]. Partant du

constat que la situation conjugale représente une unité d'analyse incontournable dans les enquêtes démographiques et qu'elle revêt un caractère d'évidence pour la plupart des personnes (tout le monde sait *a priori* ce qu'est un couple), il s'agissait ici d'interroger cette notion. Les représentations que l'on se fait du couple ne sont en effet pas figées dans le temps ni dans l'espace. Elles sont empreintes d'un contexte historique, culturel et de normes qui structurent les travaux du démographe et questionnent sur le plan méthodologique. En témoigne l'évolution du champ des trois grandes enquêtes consacrées à la formation du couple en France : Le choix du conjoint (1959), La formation des couples (1983-1984) et *L'étude des parcours individuels et conjugaux* (2013-2014). Si, en 1959, n'interroger que des personnes mariées en premières noces (Girard, 1964) permettait d'avoir une bonne représentativité des couples, à une époque où la majorité des unions étaient officialisées et où les séparations étaient rares, ce n'était plus le cas au milieu des années 1980. L'essor de l'union libre (Toulemon, 1996) et des remises en couple avait ainsi conduit Michel Bozon et François Héran (2006) à élargir le champ de leur enquête aux personnes en couple non marié, célibataires, veuves ou divorcées. En 2013, l'ouverture est en-

core plus grande et inclut les personnes seules (Rault et Régnier-Loilier, 2019), les périodes en « solo » ponctuant des trajectoires conjugales devenues moins linéaires et étant elles-mêmes un objet d'étude digne d'intérêt. « Unions, désunions et non-unions » sont ainsi couvertes par cette dernière enquête.

Dès lors, chercher à étudier l'évolution de la formation et de la déformation des couples sur le temps long représente un défi du point de vue des sources, comme l'ont montré Milan Bouchet-Valat (Ined) et Sébastien Grobon [Ined et Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)] en étudiant l'emprise de la parentèle et du milieu social dans la constitution des unions. S'appuyant sur les trois sources évoquées ci-dessus, les chercheurs interrogeaient leur comparabilité tant du point de vue du champ que de la manière dont sont formulées les questions. De même, l'étude des désunions sur le temps long (caractéristiques des divorcé-e-s, motifs, conséquences et remises en couple) a posé la question des données disponibles, de leur comparabilité, comme l'a montré Sandra Brée [Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (Lahra) – Centre national de la recherche scientifique (Cnrs)] en proposant un panorama très large des sources à disposition depuis le milieu du XIX^e siècle, des comptes généraux de la justice civile et commerciale

¹ Voir le site internet <http://cudep.u-bordeaux.fr> (consulté en 2019).

aux enquêtes Famille² en passant par les *actes de divorce*. Si le contexte conjugal change au fil du temps, la norme conjugale varie également dans l'espace. Dans une perspective ethnographique, la présentation de Gil Bellis (Ined) a rappelé l'existence d'une pluralité de systèmes de parenté et montré l'utilité de leur connaissance pour le démographe, notamment dans leurs implications du point de vue génétique. En régissant les alliances, certains systèmes favorisent les unions consanguines et, par conséquent, le développement de maladies au fil des générations.

De la même manière que le couple s'est dissocié du mariage avec l'essor de l'union libre puis du pacte civil de solidarité (pacs), son association à la cohabitation et à l'hétérosexualité est désormais interrogée. Entre la vie de couple sous le même toit et un célibat strict, il existe une pluralité de modes de vie, temporaires ou durables, que les enquêtes peinent à restituer. Questionner les contours du couple et ses définitions était un autre enjeu central de cette séance. Partant de l'exemple d'une enquête sur les trajectoires intimes des féministes françaises de la deuxième vague, Camille Masclat (Ined) a illustré la nécessité de sortir du cadre restrictif de la vie de couple hétérosexuelle cohabitante pour rendre compte de la réalité des carrières relationnelles de ces femmes, en prenant en considération le caractère exclusif ou non d'une relation, sa stabilité ou encore le sexe des partenaires. Mais l'intérêt de cette approche dépasse le seul cas des féministes. Dans un contexte d'allongement de la période de « jeunesse sexuelle », ce

type d'approches paraît pertinent pour étudier, par exemple, la vie affective et sexuelle des jeunes.

Il s'agissait ainsi de s'intéresser aux couples – au pluriel – dans leur diversité, cohabitants ou non, en union libre, mariés ou pacsés, entre natifs ou en mariages mixtes, entre personnes de sexe différent ou non. Le nombre de propositions de communications abordant la question des couples de même sexe témoigne d'un champ de recherche particulièrement foisonnant ces dernières années, à la faveur de données de plus en plus nombreuses. Cependant, celles-ci sont parfois utilisées sans précaution, comme en témoigne l'usage des enquêtes *Generations and Gender Survey*³ (Régnier-Loilier, 2018). S'agissant d'une population statistiquement faible en proportion, de rares erreurs de codage du sexe des partenaires suffisent, en effet, à surestimer très largement la proportion de couples de même sexe et, *in fine*, à décrire des couples de même sexe dont près de la moitié sont en réalité de « faux couples de même sexe ». Se posent alors la question de la qualité des données et des manières de corriger ces erreurs. La prise en compte des prénoms, associés à un modèle probabiliste qu'un prénom soit plutôt masculin ou féminin, ouvre des possibilités de corrections automatisées au niveau individuel dans les enquêtes annuelles de recensement, comme l'ont montré Élisabeth Algava et Sébastien Halléppée (Insee). S'appuyant sur les mêmes données, Maks Banens (université de Lyon 2) s'est intéressé à la probabilité qu'un couple, selon ses caractéristiques (lieu de vie, présence d'enfants, etc.), soit un « vrai » ou

un « faux » couple de même sexe, interrogeant ainsi les limites de certaines estimations (notamment ceux vivant avec des enfants).

Certaines sources de données, plus fiables du point de vue de l'identification des couples de même sexe, existent. C'est le cas de l'état civil des mariages. En comparant la saisonnalité des mariages entre couples hétérosexuels et de même sexe, et les jours de célébration dans la semaine, Gaëlle Meslay [Ined – Groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique de la Sorbonne (Gemass) – Sorbonne université] a ainsi pu montrer que l'usage du mariage par les couples de même sexe pouvait relever de logiques spécifiques (juridiques par exemple). Pour autant, l'état civil des mariages se révèle peu approprié pour quantifier d'autres situations, en particulier la part des mariages mixtes (mariages franco-étrangers). La présentation de Beate Collet (université Paris Sorbonne) visait à confronter différentes mesures statistiques des unions mixtes, par le biais des statistiques des mariages, lesquelles donnent à voir une réalité très différente d'un même phénomène. Les communications ont ainsi posé la question des contours du couple et de sa définition, et par conséquent, de la difficile mesure de certaines situations, interrogé la qualité de la mesure – points essentiels pour le travail du chercheur (de la qualité des données dépend celle des résultats) – proposé des méthodes de correction et d'estimation, ou encore questionné la comparabilité et le potentiel de certaines sources, avec notamment une profondeur historique. Le regret ici aura été

² En France, les enquêtes Famille sont des enquêtes de grande ampleur, couplées avec le recensement, qui ont lieu tous les dix ans environ. L'Enquête sur la famille et les logements de 2011 (Efl) est la dernière à avoir eu lieu. Constituées d'un large échantillon, elles permettent des analyses géographiques et comparatives sur différentes trajectoires et situations familiales.

³ Les enquêtes Ggs (*Generation and Gender Survey*) sont réalisées dans le cadre du *Generations and Gender Programme*, lancé en 2000 par l'Unité des activités en matière de population (Uap) créée par la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (Cee-Onu). Ce programme, axé sur la structure des familles et les relations entre les générations et entre les sexes, comporte notamment la réalisation d'une enquête longitudinale en trois vagues (les Générations et les Enquêtes de Genre – Ggs) sur environ dix mille hommes et femmes âgés entre 18 et 79 dans différents pays européens.

l'absence de présentations abordant la question de sources nouvellement à disposition : données administratives par exemple, dont l'usage permet d'étudier les séparations, leur implication financière, la résidence des enfants, l'union libre ou encore les *big data*, par exemple issues de sites de rencontre. Ces données offrent des possibilités d'études inédites mais leurs spécificités (données non structurées à des fins de recherche, problèmes de définitions et de catégorisation, qualité des informations...) conduisent aussi à examiner les difficultés et les limites de leur usage.

Organisée par Isabelle Robert-Bobée (Insee), qui a travaillé sur de nombreuses sources de données et réalisé ou encadré des études sur la famille et les unions, cette séance a été consacrée aux résultats et analyses, quantitatifs et qualitatifs, portant sur la diversité des formes conjugales ainsi que sur les parcours conjugaux et familiaux. Les parcours conjugaux et familiaux permettent notamment d'étudier les questions autour de la formation de la première union, des ruptures d'unions, des remises en couple, de l'arrivée des enfants, des changements ou de la stabilité des situations au cours de la vie, avec des focus particuliers à certains âges. Un panorama de la situation actuelle et des dynamiques en œuvre a ainsi été dressé, notamment à partir de comparaisons entre formes d'unions, entre milieux sociaux, entre la France et d'autres pays (européens ou non) ou selon le lieu de résidence ou d'origine, ou encore d'évolution dans le temps ou entre générations.

La diversité des présentations a souligné toute la richesse des informations et des approches possibles pour analyser les parcours d'unions et leur diversité. Les présentations se sont ainsi articulées autour de trois thématiques : les différentes formes d'union, la vie en couple de quelques sous-populations

et, enfin, autour des questions de parcours (trajectoires conjugales, séparations et remises en couple).

Les transformations de la vie en couple sont abordées dans trois présentations traitant plus spécifiquement des formes d'unions. En introduction, une présentation sur l'évolution des unions depuis les années 1970, et sa diffusion dans le temps et l'espace en France et en Belgique, puis deux qui ont abordé les spécificités régionales des formes d'unions en France et le devenir des Pacs. Yoann Doignon, Thierry Eggerickx et Ester Rizzi (université catholique de Louvain) questionnent ainsi la seconde transition démographique par sa diffusion dans l'espace, en France et en Belgique, depuis les années 1970. Grâce à une analyse géographique fine sur ces deux pays frontaliers, les chercheurs se sont demandé si la diffusion de nouvelles formes de conjugalité et de vie familiale s'arrête aux frontières physiques et culturelles des territoires ou, au contraire, les franchit. Dans une approche également spatiale de la conjugalité, Vincent Vallès (Insee) a interrogé cette fois la répartition des couples actuellement observée dans les territoires par type d'union, entre mariages, pacs et union libre, selon les territoires en France. Il apparaît ainsi une plus forte présence des pacs à l'ouest et des mariages à l'est du territoire. Les différences observées par département sont en partie le reflet des caractéristiques sociodémographiques différentes des couples selon ces territoires (comme à Paris par exemple), mais les pacs sont néanmoins significativement moins présents dans les départements d'outre-mer, de la Corse et de la Seine-Saint-Denis et davantage représentés dans quelques départements estudiantins de l'ouest du pays. Nicolas Belliot (université de Bordeaux – Comptrasec) s'est intéressé plus spécifiquement au

devenir des unions contractualisées par un pacs depuis 1999, à l'aide d'une analyse longitudinale inédite des données issues du fichier des pacs établi par le ministère de la Justice. Le chercheur a ainsi montré notamment la fréquence élevée de dissolution des pacs en début d'union et l'importance des dissolutions de pacs par le mariage des partenaires.

S'agissant, dans un second temps, de la mise en union de différentes sous-populations, des travaux sur les étudiants, d'une part, et les professions artistiques, d'autre part, ont été présentés. Quelles sont les spécificités ou ressemblances des comportements de ces sous-groupes avec l'ensemble de la population ? Maëlle Cueff et Philippe Cordazzo [université de Strasbourg – laboratoire Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe (Sage)] ont élargi les présentations sur la vie en couple dans l'espace par une comparaison entre les pays d'Europe, en abordant la fréquence de la vie en couple parmi les étudiants. Par une typologie, ils analysent les ressemblances et dissemblances entre pays, au regard de l'âge des étudiants, qui est en partie lié aux systèmes éducatifs en œuvre dans les pays, et aux ressources financières auxquelles accèdent les étudiants. Nicolas Rebière [université de Bordeaux – Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale (Comptrasec)] a proposé une analyse originale des formes d'union des artistes en France et de la diversité observée au sein de la catégorie très hétérogène de ces derniers, qui recouvrent des métiers et des domaines d'activité différents. Le chercheur a également montré les spécificités ou ressemblances des artistes avec des personnes de même catégorie sociale (cadres ou professions intermédiaires notamment) n'exerçant pas une profession artistique.

Enfin, des travaux ont été consacrés

aux trajectoires d'unions à proprement parler. Il s'agissait d'abord, à partir d'une synthèse des séquences d'unions et de ruptures combinée à des données sur l'entente conjugale, de traiter la question de l'influence des trajectoires familiales sur l'entente conjugale. La thématique des ruptures a ensuite été abordée, avec une présentation sur des situations intermédiaires entre la vie de couple et les ruptures, lorsque les personnes partagent (encore) le même logement en étant séparées, avant d'aborder la question des séparations et des remises en couple après un certain âge, sous l'angle des divorces aux âges élevés, d'une part, et des remises en couples après l'âge de 50 ans, d'autre part. Nicolas Cauchy-Duval et Céline Monicolle (université de Strasbourg – Sage) se sont interrogés sur l'entente conjugale, à travers une analyse statistique des désaccords entre les conjoints en couple résidant avec des enfants. Les chercheurs se sont demandé si le parcours conjugal antérieur des conjoints avait une influence sur la fréquence et les sujets de désaccords. D'autre part, Wilfried Rault et Arnaud Régnier-Loilier (Ined) ont estimé la proportion de personnes résidant encore ensemble sans être en couple, *via* la durée de cette situation et les raisons de la corésidence hors couple. Enfin, les séparations et les remises en couple après 50 ans sont doublement abordées : Christophe Giraud (université Paris Descartes) a questionné les remises en couple après cet âge, à partir d'entretiens qualitatifs auprès de personnes ayant formé une nouvelle union sans résider avec leur nouveau conjoint. L'analyse apporte un éclairage sur les motivations à cette forme de conjugalité, qui peut aussi se révéler durable et n'est pas forcément une étape avant de cohabiter. Ensuite, Giulia Ferrari et Anne Solaz (Ined) ont étudié les divorces

après 50 ans, plus spécifiquement sous l'angle de la question du passage à la retraite. Elles se sont demandé si la transition vers la retraite affecte les risques de rupture d'union. Ainsi, les différentes communications ont abordé des thématiques contemporaines de la vie en couple, de leurs trajectoires et de leurs différentes formes.

La séance suivante, organisée par Céline Clément (université Paris-Nanterre)), se proposait de croiser la thématique des unions avec celle des migrations dans une acceptation large du terme, afin de recouvrir la pluralité des mobilités. Il pouvait s'agir de migrations internationales, de longue durée ou de longue distance, comme de mobilités plus courtes et temporaires. Il pouvait s'agir aussi de couples à distance qui résultent de la migration internationale de l'un de ses membres, ce que les recherches sur les migrations internationales ont pu mettre en lumière à travers leur approche transnationale développée depuis les années 1990 (Le Gall, 2005). Mais ce pouvait aussi être les « *intermittents du foyer* », expression empruntée à Isabelle Bertaux-Wiame (Bertaux-Wiame et Tripiet, 2006) pour décrire les couples biactifs qui ne vivent pas ensemble au quotidien, sans pour autant changer de frontières, soit parce qu'ils sont soumis aux injonctions de mobilité géographique professionnelle, soit parce que cela fait partie des conditions de leurs métiers, comme les marins pêcheurs (Guichard-Claudic, 2006) ou encore des navigants du transport aérien (Lambert, 2018).

Ces relations à distance redessinent les contours, les frontières, la structure du couple et remettent en cause sa définition bien souvent fondée sur la corésidence [Desplanques, 1994 ; Bonvalet et Lelièvre, 1995 ; Bonvalet, 1997 ; Singly (de), 1997]. Elles modifient aussi la place dans le couple.

Avec la migration ou la mobilité, les rôles des conjoints se redéfinissent, se redistribuent, aussi bien pour celui ou celle qui part, qui se déplace, que pour celui ou celle qui reste. Ils interrogent également l'articulation des trajectoires entre elles, leurs effets réciproques et leur temporalité. La façon dont les différentes trajectoires s'articulent, s'imbriquent, s'influencent mutuellement, la façon dont la migration peut construire de nouveaux rapports au sein du couple, leur devenir, toutes ces questions peuvent être transposées aux couples qui ont migré ensemble. Si l'on peut regarder les effets de la migration sur le couple, on peut renverser le regard et observer comment les évolutions conjugales reconfigurent la mobilité. La séance sur la dynamique des unions et leurs différentes formes l'a très bien montré : le couple n'a cessé et ne cesse d'évoluer. Il se construit « à petits pas » selon la formule de Jean-Claude Kaufmann (2010) et il est ouvert à l'hypothèse d'échec.

Ces évolutions ont des effets sur le nombre d'étapes conjugales, qui se sont multipliées, mais aussi sur les trajectoires conjugales, qui sont devenues plus flexibles, plus mouvantes. Par ricochet, ces évolutions ont des effets sur l'ensemble des sphères de la vie, et en particulier sur les trajectoires résidentielles. Dans cette perspective, chaque étape de la vie conjugale et familiale est l'occasion d'une inflexion de la trajectoire résidentielle. Plusieurs communications se sont ainsi inscrites dans cette démarche, en décrivant les effets de la trajectoire conjugale sur la mobilité avec un prisme sur la rupture conjugale, la désunion. Cela peut s'expliquer par le fait que la rupture induit le plus souvent la mobilité d'au moins l'un des conjoints – même s'il existe des couples séparés qui restent ensemble, comme

l'a déjà décrit A. Régnier-Loilier. Les communications renouvellent des travaux sur la désunion et la mobilité résidentielle (Festy, 1990), sur les jeunes couples âgés (Caradec, 1996), sur le logement des familles recomposées (Le Gall et Martin, 1990) ou encore sur les espaces de vie des familles recomposées (Clément et Bonvalet, 2005). Si ces communications permettent de voir comment les trajectoires conjugales, familiales et résidentielles s'imbriquent, s'influencent, elles permettent aussi de voir le rôle des différents acteurs qui participent à cette mobilité, en particulier les enfants qui constituent un tiers important dans la formation des trajectoires résidentielles.

Thierry Eggerickx et Jean-Paul Sanderson (université catholique de Louvain) ont ainsi interrogé le lien entre les divorces et les séparations au-delà de 50 ans et les « choix » résidentiels, en posant plus spécifiquement la question de la « distance » par rapport à l'ancien lieu de résidence et à celui des enfants. En s'intéressant aux parcours conjugaux des parents séparés avec des enfants en résidence alternée, Benoît Hachet [École des hautes études en sciences sociales (Ehess)] étudie, en creux, leurs parcours résidentiels (être immobiles). Cela permet de rappeler que la rupture du couple conjugal ne signifie pas absence d'effet de l'ex-conjoint sur l'ensemble des sphères de la vie, en particulier dans la logique de coparentalité, dans laquelle la résidence alternée s'inscrit souvent. Enfin, Sabrina Aouci, Rémi Gallou (Caisse nationale d'assurance vieillesse – Cnam) et Catherine Bonvalet (Ined) ont questionné le lien entre mobilités résidentielles et ruptures conjugales, en interrogeant plus précisément les retraités en France qui, suite à un veuvage, vont se repositionner dans un univers résidentiel, social, mais aussi familial et relation-

nel, l'entourage participant de ces stratégies résidentielles, en l'occurrence les enfants. Ces travaux démontrent l'importance d'intégrer les trajectoires des différents acteurs qui façonnent la mobilité résidentielle.

Les couples nouvellement formés, et ce quelle que soit leur situation conjugale antérieure, avaient été jusque-là peu analysés sous le prisme de leur rupture. Est-ce que l'on s'installe dans le logement de son conjoint, logique qui s'apparente à celle d'agrégation (Le Gall et Martin, 1990) pour le cas des familles recomposées, ou s'installe-t-on ensemble dans un nouveau logement ? Alors que peu d'éléments existaient sur l'ensemble des couples nouvellement formés, Fabienne Daguet (Insee) a proposé de « défricher », à partir de l'enquête Logement de l'Insee, la mise en couple et la mobilité résidentielle de l'ensemble des couples « récents » (de moins de quatre ans). Enfin, si la figure du migrant transnational n'apparaît pas totalement ici, cela ne signifie pas une absence de questionnement sur le lien entre migrations internationales et unions et leurs effets réciproques. Charles Fleury, Danièle Bélanger et Guillaume Haemmerli (université de Laval, Québec) ont réalisé une étude exploratoire des couples venus au Canada à partir de données longitudinales originales. Ces dernières leur ont permis d'intégrer le temps et d'appréhender la migration du couple comme un processus qui peut se réaliser en plusieurs étapes, d'analyser leur devenir et de voir les effets réciproques de la migration sur le couple, mais aussi du couple sur les projets migratoires. Enfin, Tana Bao (université de Strasbourg – Sage) interroge plus spécifiquement la place du mariage pour des Chinois ayant migré en France pour suivre des études supérieures. En questionnant la place du mariage pour les filles et les

garçons dans ces logiques migratoires associées à des études supérieures, l'étude permet de montrer le rôle de la migration internationale dans les processus d'individualisation et d'autonomisation (notamment pour les femmes) et de poser la question de l'articulation entre les projets migratoires et conjugaux et, plus largement, des projets professionnels voire de mobilité sociale.

Ces communications ont ainsi permis d'apporter quelques réponses aux questions sur le lien entre mobilité et conjugalité, à différentes étapes de la vie, en tenant compte des différents acteurs, et souvent dans une optique longitudinale.

La dernière séance, organisée par Didier Breton (université de Strasbourg – Sage), a clos ce colloque de démographie consacré aux unions. Après des séances consacrées aux définitions, à l'observation et à la mesure des situations d'union, au « cœur de métier » du démographe, il s'agit dans cette séance de réfléchir aux relations entre situation et histoire d'union, d'une part, et conditions de vie, d'autre part. La littérature dans ce domaine est foisonnante, généralement le fruit de travaux de sociologues ou d'économistes, mais aussi d'anthropologues, et ce depuis l'apparition et le développement des ruptures d'unions (Lambert, 2009). Les recherches observent notamment les effets sur les conditions de vie des différents acteurs impliqués dans les unions et les non-unions, tant les membres du couple, notamment les femmes (Festy et Valetas, 1990), que les enfants éventuels de ce dernier (Archambault, 2007). Les politiques publiques se sont ainsi emparées de cette question depuis longtemps en faisant, par exemple, des familles monoparentales une catégorie vulnérable de fait, se basant sur des études empiriques démontrant les risques

plus forts de pauvreté et de précarité sociale pour ces ménages (Eydoux et Letablier, 2009). Les conclusions, pouvant parfois sembler hâtives et très normatives, doivent interroger les chercheurs (Mucchielli, 2001). Mais la causalité peut aussi être inverse, c'est le cas lorsque les conditions de vie, notamment sur le marché de l'emploi, ont des effets sur les trajectoires d'union, notamment à l'entrée dans la vie conjugale et au début de la cohabitation ou la décohabitation. La diversité des dimensions que recouvre la notion de « *conditions de vie* » aurait justifié l'organisation de plusieurs séances et pas moins de dix contributions se sont réparties en trois grands thèmes :

- les conditions de vie dans leur dimension économique et professionnelle ;
- les relations entre les situations d'union et ce que l'on pourrait appeler le « *climat conjugal* » ou la dimension domestique et intime des conditions de vie ;
- les relations entre conditions de vie et situations résidentielles, conditions de logement ou modes de cohabitation.

Afin de mesurer les relations entre la situation d'union et les conditions de vie, les travaux mobilisent des méthodes très différentes (analyse des séquences, régressions, analyse géométrique...) et des sources variées, qu'elles soient des données de panel, de cohortes ou encore des couplages entre les enquêtes auprès des ménages⁴, les données issues des recensements et les données fiscales. La diversité de ces dernières constitue l'une des richesses de la séance. Les démarches sont quantitatives et visent toutes à vérifier des relations en stipulant, quand cela est possible, une

relation de causalité. Les conditions de vie professionnelle, économique et administrative sont abordées dans le travail de Blandine Legendre (Insee), Céline Le Bourdais (Mc Gill University, Montreal) et Dana Hamplova (Institute of Sociology, Czech Academy of Sciences) qui ont présenté une recherche consacrée aux conséquences économiques des ruptures d'union au Canada. Les auteures utilisent des données d'une enquête canadienne sur les conditions de vie couplée aux déclarations de revenus. Elles ont montré, à partir d'une analyse de séquences, que les conditions matérielles des femmes après séparation sont d'autant plus favorables qu'elles contribuaient fortement au revenu du ménage avant la séparation et qu'elles se remettent rapidement en couple. Les chercheuses ont également souligné l'importance des transferts privés et publics comme « amortisseurs » du choc économique que représente une séparation. Hicham Abbas (Insee) a aussi adopté un point de vue longitudinal pour juger, dans le contexte français, l'évolution du niveau de vie des familles monoparentales durant les années postséparation. Le chercheur s'est appuyé sur les données de l'échantillon démographique permanent (Edp), couplées cette fois encore avec les données fiscales. Les résultats sont assez proches de ceux obtenus dans l'étude canadienne : notamment l'effet positif des remises de couples, mais aussi l'inertie liée aux situations économiques avant la séparation. Dans ces deux présentations, les situations de couples (ruptures) ont été abordées comme une variable explicative du processus. Benjamin Marteau (Ined) a inversé le sens

de la causalité et a étudié les effets de la précarité professionnelle sur l'instabilité conjugale chez les jeunes couples en France, là aussi à partir de données longitudinales (EU-Silc). Le chercheur a notamment montré des effets différentiels selon le sexe, avec le risque de séparation plus fort pour les femmes les moins diplômées. Fabienne Berton [Centre national des arts et métiers (Cnam) – Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (Lise)] a utilisé les données de la cohorte Étude longitudinale française depuis l'enfance (Elfe). Elle montre ainsi que les séparations, dans les classes sociales les plus modestes, font émerger la norme de l'activité, dont elles sont, au départ, particulièrement éloignées. Enfin, Mélanie Berguignon (Université catholique de Louvain) montre, grâce à des dépouillements de données historiques relatives au XIX^e siècle, une anomalie de l'histoire sur certaines communes belges : des mariages unissant soudain des jeunes hommes, soucieux d'échapper aux obligations militaires, avec des femmes nettement plus âgées, le plus souvent veuves. Le mariage serait alors le résultat d'une adaptation face à une contrainte administrative forte : l'enrôlement dans l'armée en cas de conflit.

Les relations entre situations d'union et climat conjugal étaient abordées dans deux communications, à travers des premiers résultats exploratoires. Olivia Samuel (université Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines – Ined), Benoît Rapoport (Ined – université Paris I-Panthéon-Sorbonne) et Anne Solaz (Ined) étudient les relations entre le passage à la retraite et la répartition des tâches au sein du couple dans une perspective com-

⁴Le terme « *enquêtes ménages* » est un terme générique qui permet de regrouper l'ensemble des enquêtes effectuées par l'Insee et portant sur différents aspects des modes de vie des ménages (emploi, ressources, conditions de vie, technologies de l'information et de la communication...).

paratiste, en utilisant les résultats des enquêtes européennes du programme Ggs⁵. Ils montrent que le passage à la retraite amplifie le déséquilibre entre les hommes et les femmes dans la répartition des tâches domestiques, sauf dans certains cas particuliers, par exemple lorsque l'homme est à la retraite et la femme est encore en activité. Magali Mazuy (Ined) et Amandine Lebugle (Samu social) ont présenté des premiers résultats de l'enquête Violences et rapports de genre (Virage)⁶ en croisant les parcours conjugaux des femmes et les violences conjugales déclarées par ces dernières.

Enfin, plusieurs communications ont abordé les conditions de vie par le prisme des situations résidentielles, qu'elles concernent les enfants ou les adultes. Sophie Penant et Élisabeth Algava (Insee) ont fait un point très complet de la situation des enfants en résidence alternée en France. Elles se sont appuyées sur la base de données Fidéli qui permet d'isoler les enfants vivant « *de droit* », à la suite d'un jugement, en résidence alternée, complétée par les enquêtes

annuelles de recensement (Ear) et Edp réalisé par l'Insee. Les chercheurs ont ainsi montré l'augmentation des gardes alternées au fil des générations, d'un recours plus fort dans les classes sociales plus élevées, mais également un effet géographique, avec davantage de résidences alternées « *prononcées* » dans l'ouest de la France. Laure Crepin [université Paris 8 – Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris (Cresppa)] mesure les inégalités sociales en termes de situation vis-à-vis du logement après une rupture d'union. S'appuyant sur l'enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie (dispositif Srcv), l'auteure montre la plus forte propension des classes modestes à perdre le statut de propriétaires après une rupture. Lorsqu'ils restent propriétaires d'un logement, ce dernier se situe plus souvent dans des territoires éloignés des centres urbains et il est d'une valeur marchande très inférieure. Au-delà des milieux sociaux, les inégalités sont aussi liées au moment d'arrivée de la rupture d'union dans le cycle de vie des individus ; les plus jeunes sont de ce point de vue

particulièrement vulnérables. Ce travail montre aussi le rôle du parc social dans les trajectoires résidentielles dans la diminution du taux d'effort demandé aux individus. Enfin, Thomas Licart (université de Strasbourg – Sage) a présenté une communication traitant d'une aire géographique du Sud, en l'occurrence sur la situation des femmes vivant seules en Inde. S'appuyant sur les données de l'enquête Nfhs-4 (*National Family Health Survey*)⁷, réalisée auprès de plus de cinq cent mille ménages, le chercheur étudie la situation des femmes sans conjoint dans le ménage, en distinguant plusieurs groupes définis selon leur statut de couple et leur situation résidentiels. Les résultats montrent entre autres que la majorité des femmes vivant sans conjoint sont des femmes encore mariées et appartenant à des milieux pauvres et ruraux. Un autre résultat important est le contraste territorial dans les modalités de cohabitation de ces femmes, indicateur des modes de solidarités dont elles peuvent bénéficier.

Références bibliographiques

Archambault P., 2007, Les enfants de familles désunies en France. Leurs trajectoires, leur devenir, *Les Cahiers de l'Ined*, n° 158.

Bertaux-Wiame I., Tripier P., 2006, Les intermittents du foyer – Couples et mobilité professionnelle, *Les Cahiers du genre*, n° 41, L'Harmattan.

Bonvalet C., 1997, Sociologie de la famille, sociologie du logement : un lien à redéfinir, *Sociétés contemporaines*, n° 25, p. 25-44.

Bonvalet C., Lelièvre É., 1995, Du concept de ménage à celui d'entourage : une redéfinition de l'espace familial, *Sociologie et sociétés*, n° 2, p. 9-43.

⁵Les enquêtes Ggs (*Generation and Gender Survey*) sont des enquêtes similaires et pluridisciplinaires réalisées dans les pays européens et portant sur des thématiques diverses dont les questions de couple et de famille articulées avec d'autres aspects des conditions de vie (logement, emploi, bien-être, valeurs...).

⁶L'enquête Virage a été réalisée en 2015 par l'Ined auprès de vingt-sept mille femmes et hommes, représentatifs de la population âgée de 20 ans à 69 ans, vivant en ménage ordinaire, en France métropolitaine. Elle a pour objectif de saisir les multiples formes de la violence et de l'aborder dans une perspective de genre : les différences d'expérience et de trajectoire des femmes et des hommes, les différentes manières d'être une femme ou un homme sont des aspects centraux de l'enquête.

⁷L'Enquête nationale sur la santé de la famille 2015-2016 (Nfhs-4), est la quatrième de la série Nfhs. Il s'agit d'une enquête à grande échelle auprès d'un échantillon représentatif de ménages indiens. Elle fournit des informations sur la population, la santé et la nutrition en Inde à travers l'Inde.

- Bozon M., Héran F., 2006, *La formation des couples*, Paris, La Découverte.
- Caradec V., 1996, Les formes de la vie conjugale des « jeunes » couples « âgés », *Population*, n° 4-5, p. 897-927.
- Clément C., Bonvalet C., 2005, Familles recomposées et ancrage résidentiel, *Espaces et sociétés*, n° 120-121, p. 79-97.
- Desplanques G. 1994, La famille : histoire d'un concept, *Revue française des affaires sociales*, n° 4, p. 95-98.
- Eydoux A., Letablier M.-T., 2009, Familles monoparentales et pauvreté en Europe : quelles réponses politiques ? L'exemple de la France, de la Norvège et du Royaume-Uni, *Politiques sociales et familiales*, n° 98, p. 21-35.
- Festy P., 1990, Mobilité résidentielle des femmes séparées : une étape dans le cycle familial, in Bonvalet C., Fribourg A.-M. (dir.), *Stratégies résidentielles, actes du séminaire de 1988 à Paris*, Institut national d'études démographiques (Ined)-Délégation à la recherche et à l'innovation-Plan Construction et Architecture--ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer, Paris, Éditions de l'Ined, collection Congrès et Colloques, n° 2, p. 231-252.
- Festy P., Valetas M.-F., 1990, Contraintes sociales et conjugales sur la vie des femmes séparées, *Données sociales*, Paris, Institut national de la statistique et des études économiques, p. 301-305.
- Girard A., 1964, *Le choix du conjoint. Une enquête psycho-sociologique en France*, Paris, Presses universitaires de France.
- Guichard-Claudic Y., 2006, L'inversion du genre ou les logiques complexes de l'avancée en mixité, *Nouvelles questions féministes*, vol. 25, n° 2, p. 134-138.
- Kaufmann J.-C., 2010, *Sociologie du couple*, Presses universitaires de France, collection « Que sais-je ? ».
- Lambert A., 2009, Des causes aux conséquences du divorce : histoire critique d'un champ d'analyse et principales orientations de recherche en France, *Population*, vol. 64, n° 1, p. 155-182.
- Lambert A., 2018, *Les incidences biographiques du travail mobile. Genre et configurations familiales chez les navigants du transport aérien*, *Année sociologique*, n° 68, n° 2, p. 315-340.
- Le Gall J., 2005, *Familles transnationales : bilan des recherches et nouvelles perspectives*, *Les Cahiers du Gres*, vol. 5, n° 1, p. 29-42.
- Le Gall D., Martin C., 1990, Le réseau de parenté après la désunion, Fiche n° 6, *Revue des politiques sociales et familiales (ex-Recherches et Prévisions)*, n° 21, p. 49.
- Mucchielli L., 2001, Monoparentalité, divorce et délinquance juvénile : une liaison empiriquement contestable, *Déviance et société*, n° 2, p. 209-228.
- Rault W., Régnier-Loilier A. (dir.), 2019, Étudier les parcours individuels et conjugaux en France. Enjeux scientifiques et choix méthodologiques de l'enquête Épic, *Population*, vol. 74, n° 1-2, p. 11-40.
- Régnier-Loilier A., 2018, Are the generations and gender surveys well suited for studying same-sex Couples?, *European Journal of Population*, p. 567-578. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6241152/> (consulté le 5 février 2020).
- Singly F. (de), 1997, *Habitat et relations familiales*, Paris, éditions du Plan Construction et Architecture.
- Toulemon L., 1996, La cohabitation s'installe dans la durée, *Population*, vol. 51, n° 3, p. 675-715.